

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 27 AOÛT 2008

Informations brèves**Affaires cantonales****« Journée des filles » nouvelle formule**

Le Conseil d'Etat a décidé de relancer la « Journée des filles » qui n'avait plus eu lieu dans le canton depuis deux ans. Rebaptisée « Journée oser tous les métiers », cette manifestation est destinée aux filles comme aux garçons de 7ème année selon un principe croisé: les filles accompagnent leur père, les garçons leur mère. La journée aura lieu dans tous les cantons le 13 novembre 2008 et vise le même objectif, soit sortir des choix professionnels stéréotypés. La plupart des filles en effet continuent à s'orienter dans des domaines dit « féminins » tel que les soins corporels, la santé ou le social, alors que les garçons, tout en ayant une gamme de choix plus large, élisent le plus souvent des métiers techniques ou scientifiques. Le Conseil d'Etat a adressé un courrier aux directions d'établissements du secondaire 1 pour les inviter à accueillir favorablement cette action et dispenser les élèves qui participent à la journée de l'obligation d'aller à l'école.

**Contact : Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité,
tél. 032 889 61 20 ou 079 735 02 15.**

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 28 août 2008